

SOMMAIRE :

1-CADRE DE VIE :

A- <u>Présentation des accueils de loisirs périscolaires :</u>	Page 1
B- <u>Implantation géographique :</u>	Page 2
C- <u>Description des lieux :</u>	Page 2
D- <u>Les activités proposées :</u>	Page 3
1- <i>Les partenaires</i>	
2- <i>Le matériel pédagogique</i>	
E- <u>L'équipe d'animation :</u>	Page 6

2-PRESENTATION DU FONCTIONNEMENT :

A- <u>Les horaires :</u>	Page 8
B- <u>L'organisation des temps d'accueil :</u>	Page 10
1- L'accueil du matin	
2- L'accueil du midi-Pause Méridienne	
3- L'accueil du soir	
4- Les règles de vie	
C- <u>La communication :</u>	Page 11

3-LES OBJECTIFS DE TRAVAIL :

A- <u>Les Objectifs généraux :</u>	Page 13
1- Valoriser les besoins, les envies, les compétences de chaque enfant	
2- Mettre en place des lieux de vie agréable et conviviaux	
3- Considérer l'enfant en tant que citoyen de demain	
4- Favoriser les relations avec les acteurs éducatifs complémentaires (parents, écoles, autres structures)	
B- <u>L'évaluation :</u>	Page 18

Introduction :

La Ville de Lillebonne veut **promouvoir des activités d'éveil et de loisirs hors temps scolaire** grâce à une politique Enfance Jeunesse qui œuvre pour faciliter le passage de l'état d'enfant à celui d'adulte.

A partir d'un maillage cohérent entre les différentes structures d'accueil municipales (crèches, haltes garderie, accueil de loisirs, accueils périscolaires, conseil municipal d'enfants et de jeunes, équipements sportifs et culturels,...), encadrées par des équipes d'animation dont **la professionnalisation doit être maintenue**, l'enfant ou le jeune pourra trouver des moyens de découvrir, partager et rencontrer.

Les structures jeunesse de la Ville de Lillebonne proposent une véritable complémentarité quant à l'éducation. A travers un programme d'activité, les notions telles que le respect, la tolérance, la citoyenneté, le droit à la différence, le plaisir, la découverte, le partage, les apprentissages, ..., sont mises en valeur. De plus, **des actions à vocations écologiques, citoyennes et intergénérationnelles sont développées et la mise en place d'activités « porteuses » est maintenue.**

Les accueils périscolaires visent à apporter une réponse à la fois sociale, économique et éducative aux attentes des familles afin qu'elles parviennent à concilier vie familiale, vie professionnelle et bien-être de l'enfant.

Le projet pédagogique décline les conditions de mise en œuvre du projet éducatif.

Les accueils périscolaires sont des modes de garde, ouvert aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, aux heures qui précèdent ou suivent la classe. Ils font l'objet d'une déclaration à La Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

1-CADRE DE VIE :

A- Présentation des accueils de loisirs périscolaires :

Des accueils périscolaires sont mis en place par la municipalité de Lillebonne. Le taux d'encadrement respecté pour les accueils périscolaires est **d'un animateur pour 10 enfants pour les moins de 6 ans et d'un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans**. Après validation d'un PEDT, le taux d'encadrement d'un accueil périscolaire est **d'un animateur pour 14 enfants pour les moins de 6 ans et d'un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans**. La Ville de Lillebonne a mis en place un PEDT depuis septembre 2014. Le nombre de place par accueil dépend du nombre d'animateur présent sur les structures. Il est à noter que les accueils commencent le premier jour d'école et se terminent le dernier jour.

Les accueils acceptent les enfants dès leur scolarisation jusqu'au CM2.

Les écoles concernées par les accueils du matin sont :

- Maternelle Glatigny
- Maternelle Prévert
- Maternelle Triolet
- Maternelle Clairval
- Élémentaire Prévert
- Élémentaire Glatigny
- Élémentaire Clairval

Les écoles concernées par la pause méridienne sont :

- Maternelle Prévert
- Maternelle Triolet
- Maternelle du Clairval
- Maternelle Glatigny
- Élémentaire Prévert
- Élémentaire Carnot
- Élémentaire du Clairval
- Élémentaire Glatigny

Les écoles concernées par les Accueils du soir sont :

- Maternelle Glatigny
- Maternelle Prévert
- Maternelle Clairval
- Élémentaire Prévert
- Élémentaire Carnot
- Élémentaire du Clairval
- Élémentaire Glatigny

B- Implantation géographique :

La ville de Lillebonne compte 5 écoles sur son territoire située sur les différents quartiers :

- 1/ - Ecole Elementaire du Clairval, quartier du Clairval
- 2/ - Ecole Elementaire Glatigny, Centre-Ville
- 3/ - Groupe scolaire Prévert, quartier Goubermoulins
- 4/ - Ecole élémentaire Carnot, quartier Saint Léonard
- 5/ - Ecole maternelle Triolet, quartier Saint Léonard

C- Description des lieux :

Maternelle Glatigny :

- Les accueils du matin, du midi et du soir se déroulent dans la salle de motricité. Les enfants ont accès aux toilettes, à la cours de récréation et à la salle bibliothèque/informatique.

Elémentaire Glatigny :

- Les accueils du matin, du midi et du soir se déroulent dans trois salles prévues à cet effet. Les enfants ont accès aux toilettes, à la cours de récréation, à la salle polyvalente, à la salle informatique, au gymnase Bénard et au Gymnase Bigot.

Maternelle et élémentaire Prévert :

- Les accueils du matin, du midi et du soir se déroulent dans la salle d'activités et les enfants ont accès aux toilettes, à la salle de motricité, à la cour de récréation.

Maternelle Triolet :

- L'accueil du matin se déroule dans la salle informatique Les enfants ont accès aux toilettes, à la salle de motricité et la cour de récréation.

- L'accueil du midi se déroule dans la salle de motricité ou dans une classe. Les enfants ont accès aux toilettes, à la cour de récréation et à la bibliothèque.

Élémentaire Carnot :

- Les accueils du midi et du soir se déroulent dans la bibliothèque. Les enfants ont accès aux toilettes, à la cour de récréation, à la salle informatique.

Maternelle du Clairval :

- L'accueil du matin et du soir se déroulent dans une salle prévue à cet effet en élémentaire Clairval. Les enfants ont accès aux toilettes, à la cour de récréation et à la salle informatique.
- L'accueil du midi se déroule dans la salle du TBI ou dans la salle de motricité. Les enfants ont accès aux toilettes et à la cour de récréation.

Élémentaire du Clairval :

- L'accueil du matin et du soir se déroulent dans une salle prévue à cet effet en élémentaire Clairval. Les enfants ont accès aux toilettes, à la cour de récréation et à la salle informatique.
- Les accueils du midi se déroulent dans la salle d'accueil périscolaire, la salle informatique ou la salle polyvalente selon les activités proposées par l'animateur. Les enfants ont accès aux toilettes et à la cour de récréation.

D- Les activités proposées :

L'équipe d'animation s'efforce de faire de l'accueil de loisirs périscolaire un lieu de détente, de découverte et de loisirs. Différentes activités sont proposées avec souplesse. Il ne s'agit pas d'un temps d'aide aux devoirs ou de soutien.

Toutefois, le travail sur l'autonomie restera une orientation essentielle dans la pédagogie des accueils du soir. Les animateurs travaillent dans le but d'accompagner l'enfant dans sa conquête de l'autonomie. Pour cela, des outils sont créés et les animateurs travaillent sur des projets d'animation qui constituent un élément essentiel dans leur menée d'activité.

Nous proposons différents domaines d'activités afin de proposer un large choix aux enfants et diversifier les animations en dynamisant nos pratiques. Nos activités sont orientées vers le jeu en général, les réalisations collectives d'art plastique et les jeux sportifs.

Par exemple :

- le jeu sous plusieurs déclinaisons : jeux sportifs, jeux extérieurs, jeux de société, grands jeux, jeux de construction,...
- les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, corporelles

- les activités autour de la nature
- les activités physiques et sportives
- les activités scientifiques
- les activités multimédia

Des animations à thème peuvent être aussi proposées :

- Des ateliers Philo :

Conversation autour d'un thème défini avec les enfants pour réfléchir et discuter. Réflexion et questionnement des enfants qui les amènent à réfléchir, à les faire parler (maîtrise de la langue) et s'exprimer. D'autres valeurs sont sous-jacentes : apprendre à écouter les autres, respecter les opinions et les différentes façons de penser.

Tout cela se fait autour d'un petit goûter convivial.

- Une exposition annuelle « Autour de l'école » :

Exposition des travaux réalisés dans le cadre des accueils périscolaires. Cette exposition permet de valoriser l'animation et l'investissement des enfants sur les différents accueils de la ville. Ce temps a permis aussi de favoriser le lien Ville/famille lors d'un vernissage.

- Projet avec la ludothèque :

Plusieurs visites sont programmées afin de proposer des séances de jeux de société aux enfants des accueils.

- Projet Correspondance :

Ce projet a pour but de développer des liens d'amitié, d'échanger, découvrir d'autres lieux et modes d'organisation, de favoriser le dialogue et la communication.

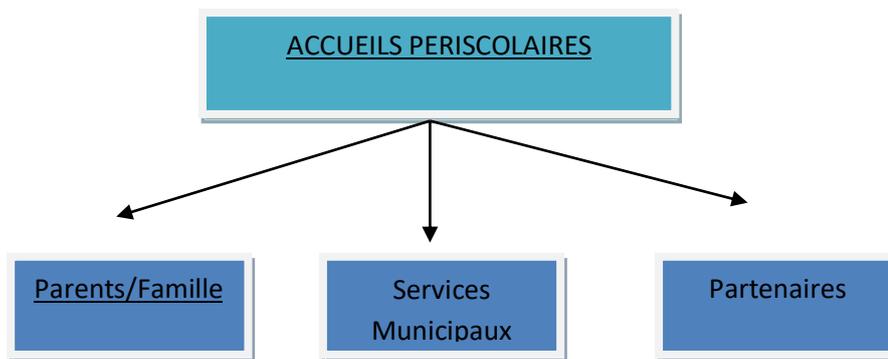
Autres projets :

Des projets peuvent être mis en place en lien avec les projets d'écoles, les animations mises en place par le service Événementiel ou en lien avec des partenaires : Juliobonnelles, projet intergénérationnel, ...

La place des devoirs : Selon la réglementation en vigueur exigée par la D.D.J.S, les accueils périscolaires non pas la vocation à assurer de l'aide aux devoirs. Néanmoins, une tolérance peut être accordée par l'équipe pédagogique pour les enfants fréquentant les accueils périscolaires quotidiennement.

A travers certaines activités, nous essayons de créer une mixité sociale. En effet, l'éducation à la mixité permet d'éviter certains comportements discriminatoires entre les personnes si elle débute dès la petite enfance. Cela favorise la compréhension mutuelle et la complémentarité entre les individus.

1- Les partenaires :



Les parents sont les premiers interlocuteurs. L'équipe pédagogique assure le lien et le suivi entre les familles et les enfants.

Les différents services de la municipalité sont également des partenaires privilégiés.

Avec la mise en place du PEDT, la collaboration locale a rassemblé tous les acteurs du domaine de l'éducation. Il sert à garantir la continuité et la cohérence éducative entre les projets de chaque partenaire.

D'autres partenaires présents dans ce PEDT tels que la DDCS, la CAF, la PMI, le CCAS, l'A.S.E, les établissements scolaires sont en relation avec le Service Enfance Jeunesse Citoyenneté.

2- Le matériel pédagogique :

Les accueils périscolaires disposent d'un matériel de base important mais qui est complété aux vues des types d'activités proposées. Nous veillons à ce que la régie soit bien équipée afin d'optimiser le travail des animateurs. Un document recense le matériel disponible.

De nombreux ouvrages pédagogiques disponibles facilitent aussi le travail de préparation des activités.

La régie des accueils périscolaires est centralisée au centre de loisirs afin d'être accessible aux animateurs.

E- L'équipe d'animation :

L'équipe pédagogique est composée d'un animateur référent par école qui a le rôle de directeur de l'accueil. Plusieurs animateurs complètent l'équipe selon le nombre de places proposé sur les accueils périscolaires. Une coordinatrice assure le suivi de l'ensemble des accueils.

Pour l'année 2017-2018, l'équipe est répartie de la façon suivante :

		Animateurs
Maternelle Glatigny	Accueil matin	ATSEM
	Midi	Emeline Lambert
	TAP	Emeline lambert
	Accueil soir	Emeline lambert/Amélie Rioult
Élémentaire Glatigny	Accueil matin	ATSEM
	Midi	Camille Loisel/Sabrina Guedon
	Accueil soir	Camille Loisel/Sabrina Guedon
Maternelle Clairval	Accueil matin (sur l'élémentaire)	ATSEM
	Midi	Léa Lachèvre
	TAP	Léa Lachèvre
	Accueil soir	Léa Lachèvre
Élémentaire Clairval	Accueil matin	ATSEM
	Midi	Edouard Lethuillier
	Accueil soir	Edouard Lethuillier
Triolet	Accueil matin	ATSEM
	Midi	Rpahaël Giles
Carnot	Midi	Sophie Neveu
	Accueil soir	Sophie Neveu
Prévert	Accueil matin	ATSEM
	Midi	Morgane Barret
	Accueil soir	Morgane Barret/Raphaël Giles

Remplaçante/ Projet Développement Durable		Pierino Stasola
Coordinatrice		Mélanie Nicolle

L'animateur référent coordonne les activités périscolaires sur un site scolaire.

Il a différentes fonctions :

Une fonction d'animation :

- Accueille les groupes d'enfant
- Conçoit, propose et met en œuvre des cycles d'animation
- Assure certains remplacements

Une fonction de coordination :

- Encadrement de l'équipe (formation, suivi, ...)
- Organise et assure l'organisation de ces temps périscolaires (listing inscription, suivi des vœux des enfants, pointage, planning,...)
- Assure le recensement des besoins en matériel
- Organise la mise à disposition des locaux
- Participe aux réunions
- Assure la communication entre les enseignants, les parents et les animateurs des accueils périscolaires
- Assure le lien : relaye les informations aux personnes concernées
- Applique la réglementation et les protocoles de sécurité
- Est garant du respect des projets
- Est responsable

Une fonction relationnelle :

- Sous l'autorité directe du Responsable du Service Enfance Jeunesse
- Collaboration avec les référents des autres sites
- Relations avec les parents, les enfants
- Relations avec l'équipe enseignante
- Relations avec différents partenaires

L'équipe d'animation est soumise à des règles de fonctionnement qui régissent l'organisation et le comportement à adopter sur les structures.

La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer. S'il y a plusieurs enfants, ils lui seront remis en même temps. L'enfant ne sera confié qu'aux personnes identifiées au préalable par le tuteur légal. Tout changement doit être signalé au secrétariat du Pôle Education.

La réussite de l'accueil joue sur l'envie des parents à y laisser son enfant et sur l'envie de l'enfant à rester. C'est un moment d'intégration pour les enfants.

2- PRESENTATION DU FONCTIONNEMENT :

A- Les horaires :

L'accueil du matin est ouvert de 8h à 9h dans les écoles concernées. A 8h45 ou 8h50 selon les horaires de classes, les enfants sont accompagnés dans les classes par les agents.

L'accueil du midi est ouvert de 12h à 13h30 pour les écoles Prévert, Triolet, Maternelle Clairval, et maternelle Glatigny. Il est également ouvert de 11h50 à 13h20 pour les écoles élémentaires Glatigny, Carnot et Clairval.

	Périscolaire matin	Horaires d'école	Pause méridienne	Périscolaire Soir
Maternelle Glatigny	8 h - 9 h	9 h - 12 h 13h30 - 15h45	12 h - 13h30	16h30 - 18h30
Élémentaire Glatigny	8 h – 8h50	8h50-11h50 13h30 – 15h45	11h50-13h30	16 h 30 - 18 h 30
Maternelle du Clairval	8 h - 9 h	9 h - 12 h 13 h 30 - 15 h 45	12 h - 13 h 30	16 h 30 - 18 h 30
Élémentaire du Clairval	8 h - 8 h50	8 h 50 - 11 h 50 13 h 20 - 15 h 35	11 h 50 - 13h20	16 h 20 - 18 h 30
Maternelle Triolet	8 h - 9 h	9 h - 12 h 13 h 30 - 15 h 45	12 h - 13 h 30	
Élémentaire Carnot		8 h 50 - 11 h 50 13 h 20 - 15 h 35	11 h 50 - 13 h 20	16 h 20 - 18 h 30
Groupe Primaire Prévert (Maternelle et élémentaire)	8 h - 9 h	9 h - 12 h 13 h 30 - 15 h 45	12 h - 13 h 30	16 h 30 - 18 h 30

Organisation type de la journée:

Accueil du matin :

8 h – 8 h 40 :

Accueils des premiers enfants et pointage
Proposition d'activités diverses aux enfants

8 h 40 – 8 h 45 :

Passage aux toilettes

8 h45 -8 h 50 :

Les enfants sont accompagnés dans les classes ou dans la cour.

Accueil du midi :

12 h à 12 h 40 :

Sortie des enfants des classes

Passage aux toilettes et lavage des mains

Pointages des enfants

Activités

12 h 40 – 12 h 45 :

Fin des activités

Passage aux toilettes

Accompagnement des enfants dans la cour.

12h 45 – 13 h 20 :

Prise en charge du deuxième groupe d'enfants

Pointage des enfants

Activités

13 h 20 :

Fin des activités et passage aux toilettes

Accompagnement des enfants dans la cour

Rangement du matériel

Accueil du soir :

16 h 30 – 16 h 45 :

Arrivée des enfants pour l'accueil et pointage

Gouter et passage aux toilettes

16 h 45 – 18h :

Proposition d'activités ludiques et réalisation

18h – 18 h 20 :

Fin des activités ou Devoirs

18 h 20 – 18 h 30 :

Rangement, Accueil des parents

B- L'organisation des temps d'accueil :

1- L'accueil du matin :

Cet accueil est un temps important dans la journée de l'enfant. En effet, les professionnels doivent prendre en compte le rythme de l'enfant entre le lever et le temps scolaire où c'est aussi un moment de séparation avec les parents. L'enfant est accueilli en douceur. Du matériel pédagogique

est mis à sa disposition lui permettant de lire, dessiner, de se reposer, de jouer, ... Les activités ne sont pas nécessairement structurées.

Les animateurs sont disponibles auprès des enfants et proposent des activités en autonomie. C'est un moment qui permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses camarades et les animateurs. Diverses activités sont proposées : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire. L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se retrouver dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour répondre aux questions, donner des informations,...

2- L'accueil du midi – La pause méridienne :

Des activités variées adaptées aux besoins de l'enfant sont proposées. En effet, seul l'enfant est à même de nous dire s'il souhaite participer ou non. Des activités sportives sont présentées pour ceux qui ont besoin de se défouler, des activités calmes en petit groupe pour ceux qui ont besoin de rompre avec la collectivité, des activités d'éveil pour ceux qui veulent s'investir, ... Ces temps d'animation ne doivent pas se résumer à une gestion de l'attente avant de passer à table ou de reprendre la classe.

Le temps du repas est scindé en deux pour offrir un temps de repas plus calme et détendu aux enfants et leur permettre de participer à des activités sur le temps du midi.

Ainsi :

- Les écoles, élémentaire Glatigny, Clairval élémentaire et Carnot ont deux services de 11 h 50 à 12 h 35 et de 12 h 35 à 13 h 10.
- L'école maternelle Glatigny a deux services de 12h à 12h45 et de 12h45 à 13h20
- Les écoles Triolet, Prévert et Clairval maternelle n'ont qu'un seul service de 12 h à 12 h 45.

3- L'accueil du soir :

L'enfant fréquentant les accueils périscolaires du soir a déjà fait plusieurs choses dans sa journée. Le facteur fatigue est important et les enfants ont plus de difficultés à se concentrer. Le temps du goûter permet de faire une coupure avec le temps scolaire. Il est vu comme un moment de détente et de partage. L'équipe d'animation veille à « adapter les contraintes techniques des activités en fonction des possibilités de concentration des enfants qui baissent nécessairement en fin

de journée, adapter la durée des activités à la fatigabilité des enfants, s'orienter vers des activités ludiques qui favorisent la détente et le plaisir (activités manuelles, musicales,...), adapter les méthodes en privilégiant les approches ludiques et la souplesse, adapter les activités proposées au rythme de la semaine (accumulation de fatigue en fin de semaine), permettre aux enfants de choisir telle activité plutôt que telle autre, permettre de « ne rien faire » si l'enfant en manifeste le besoin ou l'envie. Par ailleurs, l'enfant doit aussi pouvoir jouer ou s'occuper de manière autonome s'il le souhaite. »

4- Les règles de vie :

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles ont été travaillées avec les enfants. Elles sont affichées afin de permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants qui arrivent et une visite des locaux est proposée. Cette dernière est faite par des enfants volontaires du groupe.

Les interdits, le négociable, les sanctions, les renvois seront l'affaire de tous. De ce fait, le choix pédagogique de l'équipe est d'amener toute personne appartenant aux accueils à réfléchir sur ces règles de vie, de les lister et d'en choisir les sanctions. Les règles ne sont pas immuables : elles peuvent évoluer.

C- La communication :

La communication est un élément essentiel dans l'organisation des accueils périscolaires. Les écoles et les parents sont nos interlocuteurs privilégiés. Les accueils périscolaires sont complémentaires à l'école et à la famille. La transition entre ses lieux doit s'effectuer dans la plus grande sécurité.

Des réunions avec l'équipe pédagogique des accueils a lieu tous les quinze jours. De plus, des réunions ponctuelles sont prévues avec les équipes enseignantes.

Les animateurs prennent le temps d'être à l'écoute des parents.

3-LES OBJECTIFS DE TRAVAIL :

Quatre objectifs généraux orientent le travail mis en place sur les accueils périscolaires :

A- Les objectifs généraux :

1-Valoriser les besoins, les envies, les compétences de chaque enfant

2-Mettre en place des lieux de vie agréable et conviviaux

3-Considérer l'enfant en tant que citoyen de demain

4-Favoriser les relations avec les acteurs éducatifs complémentaires

(Parents, écoles, autres structures)

<u>Objectifs Généraux</u>	<u>Objectifs Opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
<p>Valoriser les besoins, les envies, les compétences de chaque enfant</p>	<p><i>Développer son autonomie</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de rituels - Matériel à disposition - Laisser aux enfants faire leurs propres choix - Proposer des outils d'autonomie
	<p><i>Développer ses capacités physiques, sensorielles et intellectuelles</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un éventail d'activités diverses et variées - Favoriser les apprentissages de façon ludique - Activités visant à développer la personnalité, la curiosité et la créativité - En offrant un accès à la culture - En incitant à rechercher des informations qui répondent à leurs questions - Accompagner l'enfant dans les activités
	<p><i>Analyser les besoins</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre à l'écoute, attentif et savoir reconnaître certains signes (fatigue, besoins de s'isoler, ...) - Prendre le temps d'observer les enfants afin de mieux comprendre leurs attentes

<u>Objectifs Généraux</u>	<u>Objectifs Opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
<p>Mettre en place des lieux de vie agréables et conviviaux</p>	<p><i>Créer un environnement propice</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evoluer dans un cadre sécurisé avec des règles de vie clairement identifiées - Etablir une relation de confiance entre enfants et adultes - Offrir un accueil dynamique et chaleureux - Lieu de vie aménagé et sécurisé
	<p><i>Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre attentif aux besoins des enfants notamment lors de la séparation - En respectant la réglementation en vigueur - En sensibilisant autour des consignes - Véhiculer des valeurs de bonne moralité

<u>Objectifs Généraux</u>	<u>Objectifs Opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
<p align="center">Considérer l'enfant comme le citoyen de demain</p>	<p align="center"><i>Sensibiliser au développement durable</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition de temps d'animation pour sensibiliser aux gestes écologiques
	<p align="center"><i>Développer les apprentissages de la vie en Société</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre l'enfant acteur de ses loisirs, autonome et responsable - Proposer des activités pour mieux appréhender le monde qui les entoure. - Apprendre à vivre en groupe - Apprendre le sens du Respect
	<p align="center"><i>Rendre l'enfant acteur de ses loisirs, autonome et responsable</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer autant d'activités individuelles que collectives - Cultiver le droit de ne rien faire - Responsabiliser l'enfant

<u>Objectifs Généraux</u>	<u>Objectifs Opérationnels</u>	<u>Moyens</u>
<p>Favoriser les relations avec les acteurs éducatifs complémentaires</p>	<p><i>Développer une éducation partagée dans un esprit de complémentarité entre animateurs, enseignants et parents</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la communication par le biais de panneau d'affichage - En proposant des rencontres entre accueils
	<p><i>Favorisation les échanges</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -En impliquant les familles -En privilégiant les temps d'accueil avec les parents et les équipes enseignantes - Instaurer une relation de confiance - Sensibilisant les partenaires aux projets mis en place

B- L'évaluation :

Des bilans sont systématiquement mis en œuvre tous les quinze jours afin de faire un bilan pédagogique et logistique des accueils périscolaires. Des réunions ponctuelles peuvent avoir lieu quand l'équipe de direction en ressent la nécessité.

Dans le bilan pédagogique, nous faisons un point sur les relations enfants/enfants ; animateurs/enfants ; le groupe ; relations animateurs/animateurs ; relations animateurs/direction.

Puis, nous abordons les objectifs du projet pédagogique afin de savoir comment ils ont été mis en œuvre, quelles difficultés l'équipe d'animation a-t-elle pu rencontrer ?, ...

Dans le bilan logistique, nous abordons les points liés au matériel, à l'entretien des locaux, à l'organisation,...

Des temps de travail sont proposés sur des thèmes choisis avec l'équipe d'animation. Ces temps peuvent être aussi réservés pour que les animateurs puissent travailler leurs projets d'animation.

Conclusion :

Les activités périscolaires ne sont pas synonymes d'acquisitions de type scolaire. S'il est souhaitable qu'elles s'articulent au temps scolaire, il convient de garder à l'esprit que la journée de classe est terminée, et que, d'autre part, il est nécessaire d'équilibrer au mieux la journée de l'enfant : la nature des activités proposées doit répondre à cette fonction d'équilibre.

Par ailleurs, l'année scolaire est en France l'une des plus longues d'Europe, et il va de soi que la durée et le découpage de l'année scolaire ont un retentissement sur l'activité en général de l'enfant (ex. : fatigue accrue en fin de semaine, de trimestre, au sortir des périodes de contrôles,...). De plus, une relation de confiance est alors indispensable dont la condition sine qua non est une attitude professionnelle.

La réussite de l'accueil joue sur l'envie des parents à y laisser son enfant et sur l'envie de l'enfant à rester.

*" Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul,
les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde "*

Paulo Freire

